



Avis de paiement huissier creche municipale

Par jlbahanba

Bonjour,

J'ai reçu un avis de paiement type lettre verte 'un huissier pour un impayé de crèche = 84euros.

je contacte la ville poliment, m'excusant etc et celle-ci très froidement: vous devez 234 euros et 85 euros de frais d'huissier.

en panique j'avais réglé les 84 euros à la ville et pas à l'huissier.

Jamais nous n'avons reçu de relance de quoi que ce soit, n'avons pas sollicité la crèche pendant tout le confinement, la somme représente près de 3 mois de crèche...

Tout cela fait beaucoup et le ton de la menace est assez insupportable.

Décidé à ne pas régler des sommes sous le joug de la peur et de la pression, je souhaite connaître mes options :médiateur, protection juridique, protection du consommateur, DGCCRF...

je vous remercie d'avance.

Par chance

vous devez payer les 3 mois de frais cantine et l'huissier pour ne devoir payer plus en cas de non-paiement